

# CAP AGRICOLE TRAVAUX PAYSAGERS

## RECRUTEMENT

Le CAP Agricole Travaux Paysagers est ouvert aux élèves issus d'une classe de :

- 3<sup>ème</sup> Générale
- 3<sup>ème</sup> SEGPA
- 3<sup>ème</sup> Prépa-Pro

Les candidats sont recrutés par la procédure PAM-AFFELNET.

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

PME :  
Entreprises paysagistes

Collectivités :  
Services techniques  
Installations sportives  
Syndicats intercommunaux  
Sociétés HLM

Fonction Publique :  
Hôpitaux  
Ecoles  
Administrations

Services à la personne :  
Entretien et/ou gardiennage de propriétés privées

Autres :  
Parcs et loisirs  
Entreprises industrielles

## OBJECTIFS

Réaliser et entretenir des espaces aménagés dans le cadre des règles de sécurité et en respectant la qualité de l'environnement.

## APTITUDES REQUISES

- Résistance physique
- Habilité manuelle
- Sens de l'organisation
- Capacité de mémorisation

## FORMATION

La formation est organisée en modules d'enseignement général et d'enseignement professionnel.

Elle comporte 14 semaines de formation en entreprise dans le milieu professionnel dont 12 semaines sont prises sur la scolarité.

Au cours des apprentissages, les candidats sont évalués en CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Les notes des CCF représentent 60% de l'évaluation pour la délivrance du diplôme.

Les épreuves ponctuelles en fin de formation représentent 40 % de l'évaluation pour la délivrance du diplôme.

## ENSEIGNEMENTS

### Enseignement général

- Français
- Mathématiques
- EPS
- Monde actuel
- Anglais

### Ens. technologique et professionnel

- Techniques et pratiques professionnelles
- Economie
- Bases scientifiques
- Module d'approfondissement

## POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificats de spécialisation : Soins des arbres, Elagage, Terrains sportifs, Maçonnerie paysagère
- Brevet Professionnel Agricole (BPA) Travaux paysagers
- BAC Professionnel Travaux paysagers

